



Bulletin d'adhésion à l'Association « Pour l'Enfance Heureuse » ANNÉE 2026

■ Présentation de l'association

Située au cœur de la Sologne, sur la commune de Nouan-le-Fuzelier, à 1,5 km de Lamotte-Beuvron et à 30 km au sud d'Orléans, l'association pour l'Enfance Heureuse, créée le 7 août 1960 par **Philippe VIANNEY, André GOMIS** et **Claire RICHEL**, œuvre en faveur des enfants âgés de 6 à 20 ans présentant des troubles du comportement et de la conduite, en leur offrant une éducation adaptée à leurs besoins.

Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de Naissance :/...../.....

Téléphone : Email :

- Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'Association Pour l'Enfance Heureuse
- J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser ma cotisation pour l'année en cours, **d'un montant de 20,00 €**

Je règle par

- Chèque à l'ordre de « l'association pour l'enfance heureuse »
- Virement bancaire : FR76 1450 5000 0208 1005 4234 452, avec la mention « cotisation annuelle »

Fait à NOUAN LE FUZELIER, Le

Signature de l'adhérent

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer adressez-vous au secrétariat de l'établissement dont les coordonnées se trouvent ci-dessous.

ASSOCIATION « POUR L'ENFANCE HEUREUSE » DITEP de Cerçay - La Maison des Enfants Château de Cerçay 41600 NOUAN-LE-FUZELIER-Tél : 02.54.88.02.26 Email : secretariat@enfance-heureuse.fr
www.ditepcercay.fr